

UNE ASSEMBLEE GENERALE POUR QUOI FAIRE ?

Assemblée Générale



1/ Revenir sur l'année écoulée, faire un bilan de l'activité de la section, de notre situation financière, des instances auxquelles nous participons pour vous représenter (CTL, CHSCT, CAPL, CDAS) et les actions de mobilisation et de grève que nous avons initiées seuls ou en intersyndicale.

2/Faire un point de l'actualité des structures suite au NRP, et apprendre les dernières informations sur les fusions, absorptions et les déménagements à venir.

3/Etablir un lien entre nos revendications locales et les revendications nationales grâce à la présence d'un membre du Bureau National auquel vous pourrez poser toutes vos questions.

4/Plus on est nombreux et plus on a d'idées et d'échanges.
L'AG est un moment privilégié pour s'exprimer.

5/ Etre présent : c'est voter ! Lors de l'AG, les adhérents présents votent les différents rapports d'activité de la section, la composition du bureau de section. En vue du Congrès National, des motions, des contributions, des amendements relatifs aux rapports nationaux sont soumis aux débats et aux votes de l'Assemblée Générale. Les délégués participant au Congrès sont aussi élus lors de cette AG.



C'est finalement la meilleure façon d'apprendre et comprendre le fonctionnement de votre section et de participer à sa vie !
Profitez de l'AG pour nous rejoindre !

Cette année, c'est le 8 avril au Kart'in 62 rue Oberlin à Nancy

Alors tu déposes une autorisation d'absence pour Assemblée générale annuelle et tu participes !

Ci-joint, l'invitation

Solidaires SYNDICAT NATIONAL
Finances Publiques 54
Section de la Meurthe-et-Moselle

